

Lohan (famille disparue au cours du XV^e siècle)

Cette famille, implantée à Saint-Molf, disparaît au début du XVI^e siècle

Dans le compte de Jubin Regnaud, receveur du domaine ducal de Guérande de 1384 à 1386, est cité un minu de rachat, présenté par Jocelin de Lohan, pour des biens situés en la paroisse de Saint-Nazaire, dont le montant est de 60 sous 8 deniers obole, 2 mines et 5 truellées d'avoine et 2 gélines (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2964 et site « Archives remarquables »).

Le 25 juillet 1394, est cité Pierre Lohan (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1478), puis : après mai 1404, Pierre Lohan et son fils (*ibid.*, B 1478) ; le 27 mars 1413 (n.st.), Perrot Lohan (*ibid.*, B 1473) ; et le 1^{er} juin 1424, Perrot de Lohan (*ibid.*, B 1478).

Le 28 février 1427 (n.st.), dans la réformation de la noblesse faite à Saint-Molf, sont enregistrés : Perrot Lohan l'aîné, Perrot Lohan le jeune et son fils. Ils se prétendent nobles, ce qui est contesté par les paroissiens. Les Lohan font valoir que Perrot l'aîné, « vieil et impotent », a été « tout son temps » sergent de Guérande et que le fils de Perrot Lohan a été du « derroin voyage ». La querelle est tranchée par Éon Denisot qui « les cognoist » et atteste qu'ils sont gentilshommes exempts (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Saint-Molf et site « Archives remarquables »).

Le 31 juillet 1480, se rencontrent Perrot Lohan et Pierre Lohan (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1481) et le 3 mai 1509, la veuve de Perrot Lohan ainsi que Perrot Lohan et ses sœurs (*ibid.*, B 1491).

Alain GALLICE